



ENGAGÉ POUR DEMAIN

05

Turenne Groupe, en bref



08

Rapport de mission

- SOCIÉTÉ À MISSION
- NOS OBJECTIFS 2030
- **OBJECTIF 1** : PROMOUVOIR LE PARTAGE DE LA CREATION DE VALEUR FINANCIÈRE
- **OBJECTIF 2** : SOUTENIR LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE CENTRES DE DÉCISIONS EN RÉGIONS
- **OBJECTIF 3** : ACCOMPAGNER LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE DE NOS PARTICIPATIONS
- **OBJECTIF 4** : FAVORISER LA DIVERSITÉ ET LA PARITÉ DANS LES ORGANES DE GOUVERNANCE

20

Gouvernance et intégration ESG

- NOS ENGAGEMENTS
- POLITIQUE ESG
- GOUVERNANCE ESG

26

Performance ESG du portefeuille

- NOS FONDS ARTICLE 8 ET 9
- EXEMPLES AU SEIN DE NOS PARTICIPATIONS



36

La RSE au sein de nos sociétés de gestion

- ACTIONNARIAT SALARIÉ
- RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE
- PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE
- LA FONDATION BEATRICE DENYS



40

Annexes

- NOS VÉHICULES D'INVESTISSEMENT
- NOTE MÉTHODOLOGIQUE
- RAPPORT DE L'OTI



EDITO

La création de valeur financière et extra-financière est au cœur de la mission de Turenne Groupe. Notre rôle d'actionnaire professionnel est d'accompagner le développement des PME et des ETI sur ces deux volets : la performance financière, qui repose sur une croissance rentable, et la performance extra-financière, en aidant les dirigeants et entrepreneurs à identifier et activer les leviers ESG.

En 2025, nos indicateurs de mission témoignent concrètement de cette création de valeur extra-financière, avec des progrès mesurables sur l'ensemble de nos priorités ESG.

L'actionnariat salarié se diffuse progressivement : 86 sociétés disposent d'un mécanisme de partage de la valeur actionnariale touchant plus de 5 % des collaborateurs, contre 67 en 2024.

La part de femmes au sein des comités de direction de nos participations atteint en moyenne 25,6 %.

Enfin, 35 % des investissements sont dans des sociétés qui ont défini des trajectoires de décarbonation contribuant à l'objectif de neutralité carbone, avec une cible de 45 % à horizon 2030.

En 2025, avec la levée de deux nouveaux FCPR régionaux réservés aux habitants de ces régions, nous avons également démontré que l'investissement de proximité avait du sens pour les épargnants. En proposant aux habitants de financer les PME de leurs territoires pour des tickets d'investissement à partir de 2 000 €, nous contribuons à démocratiser l'accès au capital-investissement.

Dans un environnement exigeant, notre rôle d'investisseur consiste maintenant à démontrer aux dirigeants que les enjeux ESG sont des facteurs de performance. C'est en articulant exigence financière et transformation durable que nous construisons, aux côtés des entrepreneurs, une création de valeur robuste et pérenne.



Christophe Deldycke
Président de Turenne Groupe

Turenne Groupe, en bref

EN BREF

Leader indépendant du capital-investissement small cap en France

Une plateforme de 4 sociétés de gestion

Turenne
CAPITAL

INNOVACOM
Turenne GROUPE

NORD CAPITAL
Partenaires

Connect pro
Turenne GROUPE

Encours sous gestion

2,2 Mds€
sous gestion

1,8 Md€
Fonds institutionnels

385 M€
Gestion privée



+340
entreprises en portefeuille

Activité 2025



44

nouveaux investissements



158 M€

investis



53

participations cédées



134 M€

produits de cession



72 M€

plus values (X2,2)

Nos équipes



91
collaborateurs

41%
de femmes

64

investisseurs dont

31

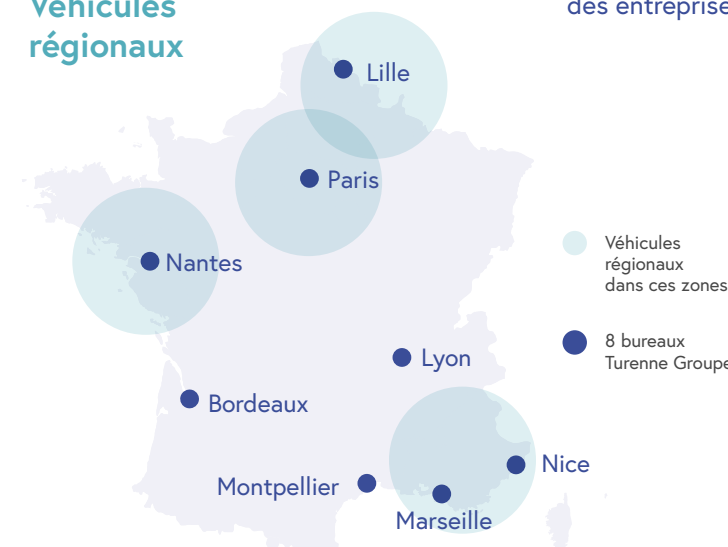
en régions



Proximité

Présents au plus près des entreprises

Véhicules régionaux



Véhicules nationaux



NOV
Relance Impact



SLP
Sélection & Opportunités



Fonds de dette
Obligations relance

Clientèle privée

Nous proposons aux particuliers de **contribuer au financement des entreprises** et de **diversifier leur patrimoine** en accédant au *private equity* à travers une gamme de véhicules diversifiés.



SLP
Sélection & Opportunités



FCPR
PME et Territoire
PME Méditerranée



FCPI
Industries d'Avenir et Territoires
Avenir Numérique



FPCI
Santé Opportunités

Expertise

Équipes dédiées



Santé



**Energie &
Environnement**



Hôtellerie



Industrie



**Startups deeptech
et industrielles**

Engagement



Entreprise à mission depuis 2023

100%
d'actionariat salarié

Turenne Groupe est détenu par **100% de ses collaborateurs** depuis 2020.



SOCIÉTÉ À MISSION



Notre raison d'être

Accompagner le développement d'entreprises créatrices de valeur en investissant de façon professionnelle et responsable.

Nos objectifs statutaires

Donner accès au plus grand nombre d'épargnants à la création de valeur financière et extra-financière :

- La création de valeur financière pour rémunérer les fonds confiés par nos souscripteurs privés et institutionnels
- La création de valeur extra-financière au profit de l'humain dans son écosystème en :
 - Favorisant le partage de la création de valeur financière au profit du plus grand nombre des salariés des entreprises accompagnées
 - Favorisant la création et le développement de centres de décisions dans les régions
 - Accompagnant la transition environnementale de nos participations
 - Favorisant la diversité et la parité notamment dans les organes de gouvernance.



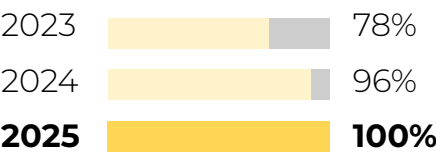
Rapport de mission

NOS OBJECTIFS 2030

OBJECTIF 1

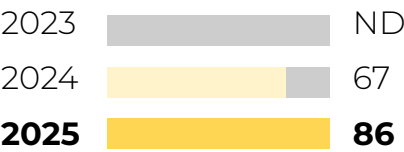
Favoriser le partage de la création de valeur financière

Part des entreprises nouvellement investies ayant un mécanisme de partage des résultats



Objectif : 100% chaque année ✓

Nombre d'entreprises ayant un outil de partage de la plus-value élargi

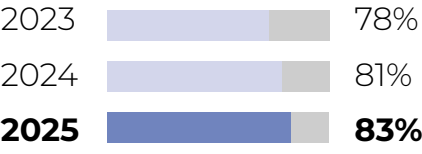


Objectif : en croissance chaque année ✓

OBJECTIF 2

Favoriser la création et le développement de centres de décisions en régions

Part des entreprises accompagnées par Turenne Groupe en régions (hors Ile-de-France)



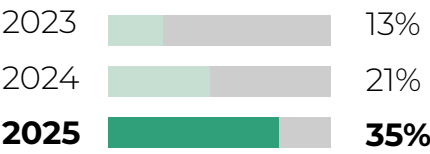
Objectif : >75% chaque année ✓



OBJECTIF 3

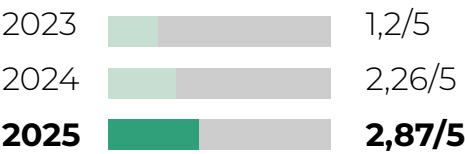
Accompagner la transition environnementale de nos participations

Part des investissements éligibles contribuant à la neutralité carbone



Objectif 2025 : 22% ✓
Objectif 2030 : 45%

Note de maturité climat du portefeuille (/5)



Objectif 2025 : 2,39 ✓
Objectif 2030 : >3/5

OBJECTIF 4

Favoriser la diversité et la parité dans les organes de gouvernance

Part des femmes au sein des comités de direction de nos participations



Objectif 2025 : 27% ✗
Objectif 2030 : 30%



OBJECTIF 1

Promouvoir le partage de la création de valeur financière au profit du plus grand nombre de collaborateurs

Part des entreprises rentables nouvellement accompagnées ayant mis en place un outil de partage des résultats dans les 12 mois suivant l'investissement

2023		78%
2024		96%
2025		100%

Objectif : 100% chaque année ✓

Outils de partage des résultats : participation, intéressement, primes de partage de la valeur.

Taux de couverture : 100% des entreprises françaises rentables investies entre juillet 2024 et juin 2025

Nombre d'entreprises en portefeuille ayant mis en place un outil de partage de la valeur élargi à plus de 5% des collaborateurs

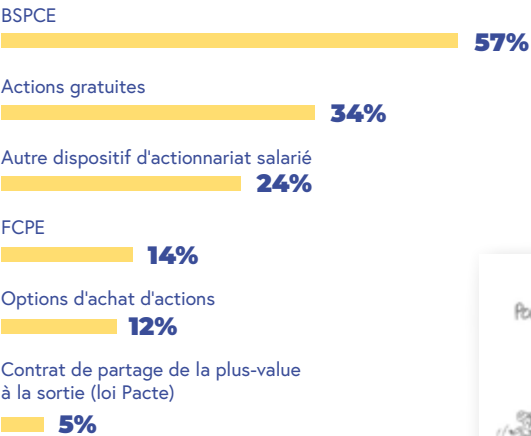
2023		ND
2024		67
2025		86

Objectif : en croissance chaque année ✓

Outils de partage de la plus-value élargi : mécanismes permettant à au moins 5% des salariés de devenir actionnaires (actions gratuites, BSPCE, dispositifs d'actionnariat salarié) ou accord sur le partage de la plus-value à la sortie (loi Pacte).

Taux de couverture : 90% soit 218 entreprises

Type de mécanismes mis en place par les sociétés ayant un outil de partage de la valeur élargi.



ACTIONS CLÉS 2025

- Turenne Groupe, lauréat 2025 du prix de la Fédération de l'Actionnariat Salarié (FAS).
- Les trois participations ayant bénéficié d'un investissement du fonds NOV Relance Impact en 2025 (TSA Industries, Groupe Le Bras et Agrotech) ont toutes un objectif de mise en place d'un mécanisme d'actionnariat salarié dans les 18 à 24 mois suivant l'investissement formalisé dans le Pacte d'actionnaire.
- Publication du Manifeste en faveur de l'actionnariat salarié « Des actions pour les braves » co-écrit par Christophe Deldycke.



BELTA poursuit son ouverture de capital à ses salariés via le FCPE en place : il détient aujourd'hui 11,7% du capital et l'objectif est d'atteindre 20% à horizon 2030.
Accompagné par Nord Capital Partenaires depuis 2019



Parmi les chantiers prioritaires initiés suite à l'investissement : la mise en place d'un plan d'intéressement. Un accord d'intéressement a été signé en 2025 pour les 36 collaborateurs de la société.
Accompagné par Turenne Capital Partenaires depuis décembre 2024



Afin d'améliorer son profil ESG, le Groupe HAC a mis en place un intéressement en 2025 pour ses 43 salariés dont les objectifs pour cette année étaient : la réalisation d'un bilan carbone et un audit des Chartes de la société notamment de promotion médicale. Ces objectifs ayant été remplis, l'intéressement sera donc versé pour cet exercice. Les objectifs pour 2026 sont en cours de définition.
Accompagné par Turenne Capital Partenaires depuis 2022

L'AVIS DU COMITÉ DE MISSION

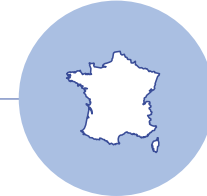
« Turenne Groupe s'est fixé des objectifs ambitieux pour le partage de la création de valeur avec les salariés des entreprises de son portefeuille. Grâce à un accompagnement proactif, les mécanismes mis en place concernent un nombre croissant d'entreprises et de salariés, avec une volonté de promouvoir des dispositifs de plus en plus pérennes, tels que l'intéressement. »

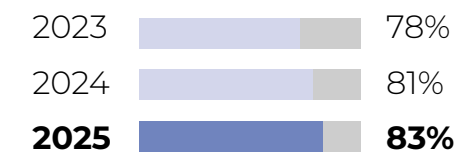


Christine Panier

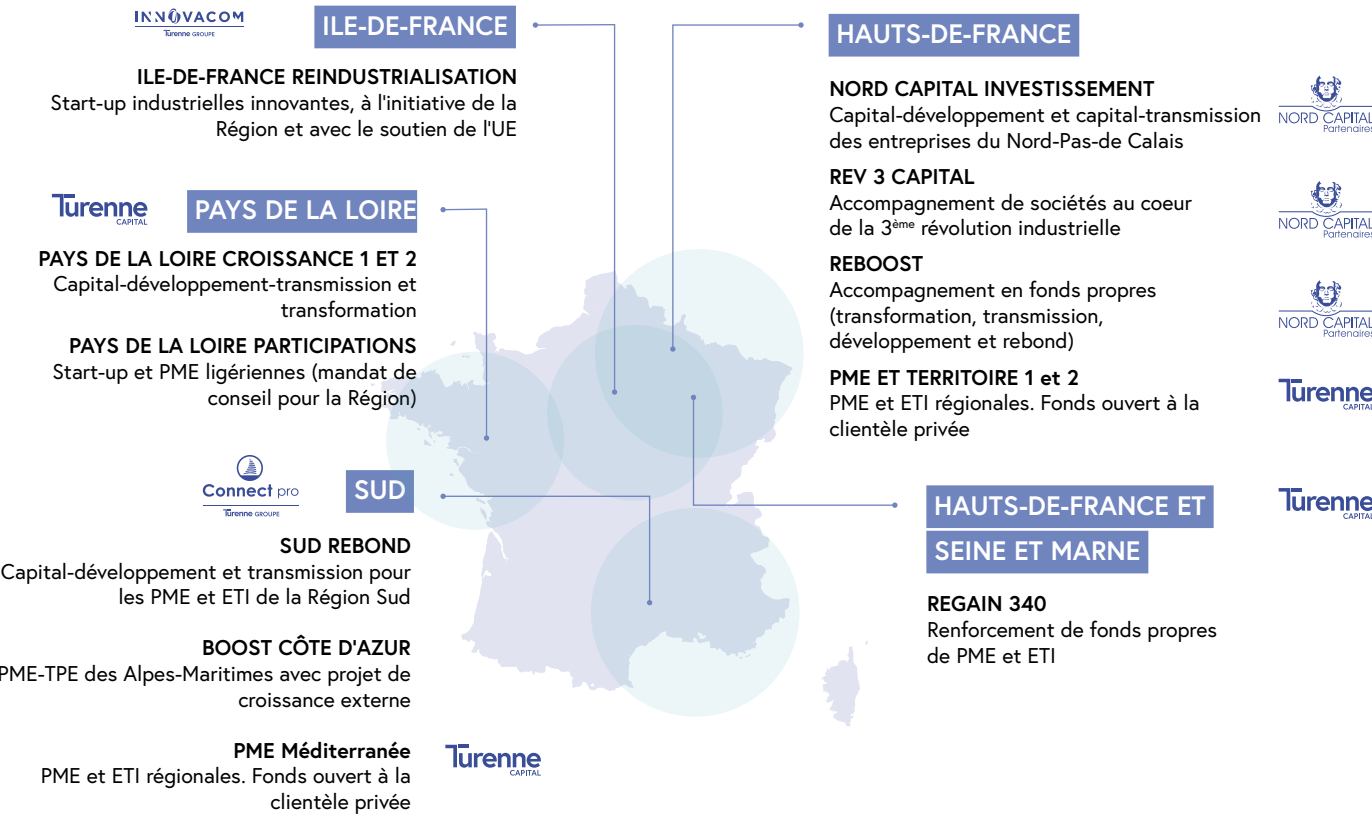
OBJECTIF 2

Soutenir la création et le développement de centres de décisions en régions


Part des entreprises accompagnées dans les territoires, hors Ile-de-France



Objectif : >75% chaque année ✓
Taux de couverture : 100 % des sociétés en portefeuille



ACTIONS CLÉS 2025

- PME ET TERRITOIRE et PME ET TERRITOIRE 2 : 20 M€ souscrits pour chaque fonds
- Levée en cours de PME MEDITERRANEE : près de 10 M€ souscrits fin 2025
- Renouvellement accordé par la Région Pays de la Loire à Turenne Capital Partenaires pour assurer la mission de conseil de l'activité de co-investissement de la SAS « Pays de la Loire Participations » (PLP) destiné à renforcer les fonds propres des TPE/PME ligériennes sur la période 2026-2031
- Premier closing du fonds BOOST Côte d'Azur
- Lancement des « Club Turenne » qui rassemblent partenaires et dirigeants locaux sur le territoire (Marseille et Nice en 2025)
- Ouverture d'un 8^{ème} bureau à Montpellier

Le fonds BOOST Côte d'Azur : un fonds innovant pour les TPE des Alpes-Maritimes et du Var

Doté de 10 M€, Boost Côte d'Azur, géré par Connect Pro, a été conçu comme un fonds territorial de finance circulaire, puisque les fonds levés localement auprès des trois banques mutualistes du territoire (CECAZ, BPMED, CAPCA), de la CCI Nice Côte d'Azur, des Mutuelles du Soleil et d'une quinzaine d'investisseurs privés du territoire, sont réinjectés en totalité dans l'économie locale. **L'objectif est de financer les projets de croissance externe** des TPE des Alpes-Maritimes et du Var (chiffre d'affaires compris entre 1 et 10 M€) en renforçant leurs fonds propres, à l'aide de tickets d'investissement compris entre 300 K€ et 1 M€. Le fonds est adossé à **un accélérateur destiné à accompagner les dirigeants du territoire dans leur projet de croissance externe**. Le fonds a effectué son premier closing fin 2025 en investissant dans le groupe Lignage, spécialiste de l'agencement et de la menuiserie sur mesure.

L'AVIS DU COMITÉ DE MISSION

« Avec plus de 80 % des participations en régions contre ~55 % dans la profession¹ et plus de 30 investisseurs locaux, Turenne Groupe se distingue très nettement. Cette performance atteste d'une capacité de déploiement solide sur les territoires. Elle gagnerait à être complétée par des indicateurs d'impact notamment sur l'emploi. »

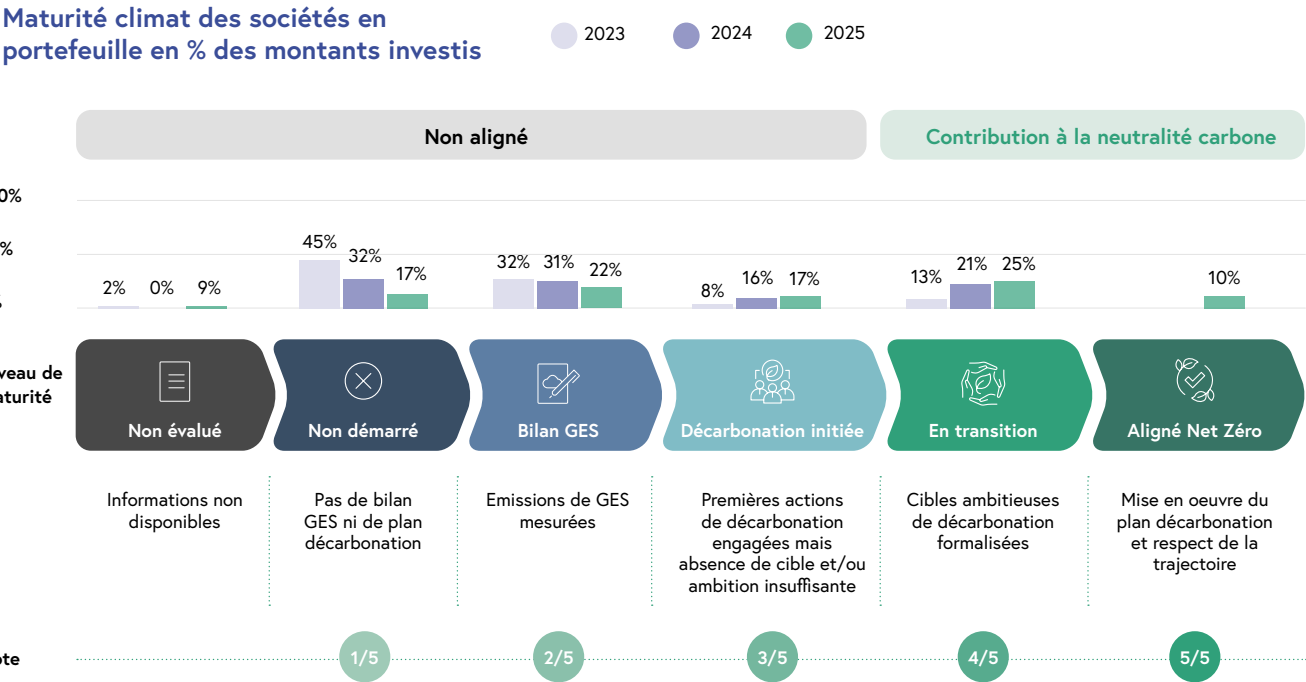
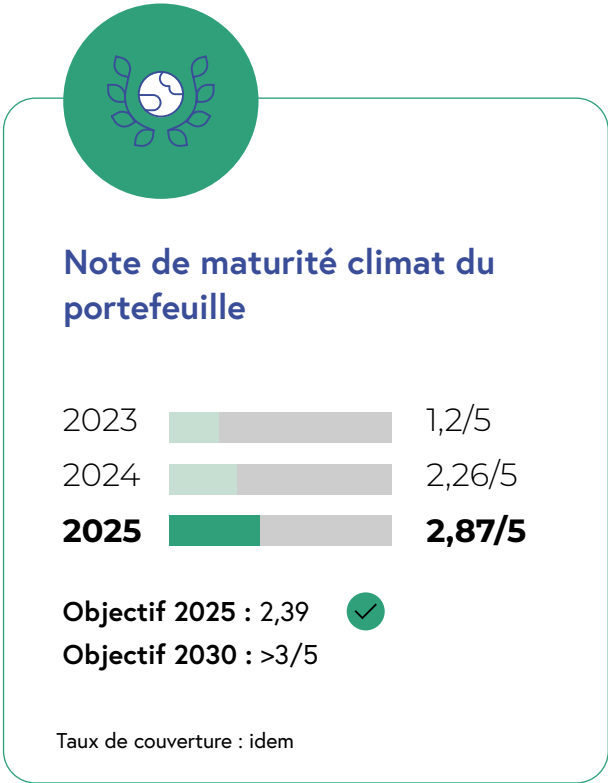
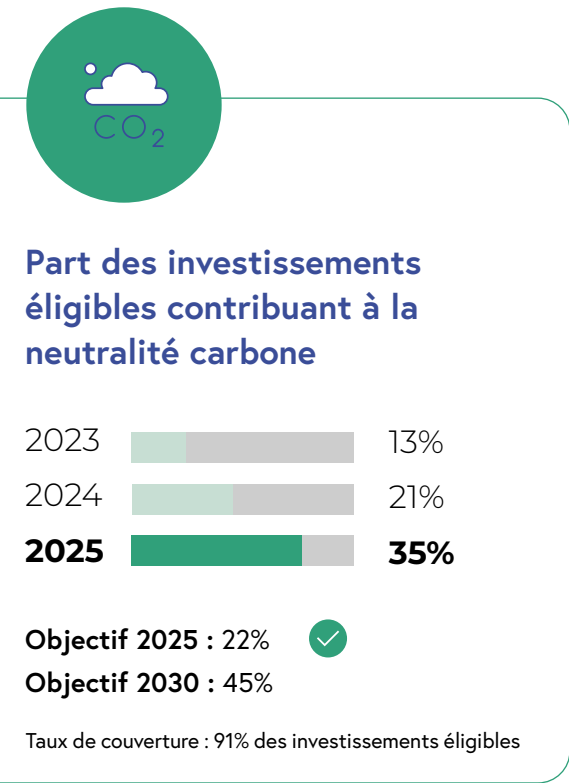


Patrick Rondot

1. France Invest/Grant Thornton, Activité des acteurs français du capital-investissement en 2025, mars 2026

OBJECTIF 3

Accompagner la transition environnementale de nos participations



OBJECTIF 4

Favoriser la diversité et la parité notamment dans les organes de gouvernance



Part des femmes siégeant au Comité de direction de nos participations



Objectif 2025 : 27% 
Objectif 2030 : 30%

Taux de couverture : 94% des sociétés avec comité de direction soit 185 sociétés

Part des femmes au sein de l'organe de gouvernance non exécutif

Taux de couverture : 90% des sociétés ayant un organe de surveillance



Part des femmes cadres

Taux de couverture : 83%



Part des sociétés dirigées par une femme

Taux de couverture : 91%

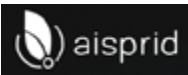


ACTIONS CLÉS 2024

- Fixation d'objectifs de performance sur la féminisation des cadres ou des effectifs pour toutes les participations du fonds Ile-de-France Réindustrialisation
- Rappel des objectifs de diversité aux participations lors des recrutements de cadres clés



Turenne Hôtellerie poursuit un objectif clair de parité au sein des directions des hôtels détenus en majoritaire. À fin 2025, les établissements du groupe comptent 59 % de femmes directrices d'hôtels.



Depuis l'investissement d'Innovacom, AISPRID a structuré un comité de direction élargi qui comprend désormais 4 femmes sur un total de 9 membres, soit 44% de femmes en 2025 (contre 25 % en 2024).

La parité au sein de Turenne Groupe

Objectifs de la Charte Parité de France Invest	Turenne Capital Partenaires	Nord Capital Partenaires	Innovacom Gestion	Connect Pro	Turenne Groupe
25% de femmes ayant une responsabilité dans les décisions du Comité d'investissement d'ici 2030	38%	= 83% ↓	0%	= 0%	= 42% ↓
40% de femmes dans les équipes d'investissement en 2030	34% ↓	55% ↓	33% ↑	0% =	= 35% ↓

Des mouvements d'effectifs ont conduit à une réduction temporaire de la part des femmes dans les équipes d'investissement à fin 2025. Des recrutements sont néanmoins en cours au sein des équipes d'investissement.

L'AVIS DU COMITÉ DE MISSION

« Turenne Groupe a une ambition forte de parité et diversité, dans ses équipes, mais aussi auprès de ses participations. Les indicateurs progressent :

- La part des femmes siégeant aux comités de direction des participations reste stable autour de 25%, en deçà de l'objectif 2025 à 27%.
- La part des femmes cadre progresse cette année d'un point ;
- La part de sociétés dirigées par une femme réalise un bond de 12 à 17%.

La pédagogie auprès des participations lors de recrutements de cadres clés ; la fixation d'objectifs de performance et le travail volontariste de Turenne Hôtellerie au sein de ses hôtels contribuent à sensibiliser les dirigeants mais ces indicateurs sont difficiles à faire évoluer. La route est encore longue et l'effort doit absolument se poursuivre face aux freins systémiques. »



Viviane Olivo

Gouvernance et intégration ESG

NOS ENGAGEMENTS

Principes pour l'Investissement responsable

Résultats 2025

Policy and Governance Strategy ★★★★★ **86**/100

Module Private Equity ★★★★★ **85**/100

Confidence Building Measures ★★★★★ **100**/100



France Invest

Signataire des Chartes

- » Engagement des investisseurs pour la croissance
- » Parité Femmes-Hommes dans le capital investissement et dans les entreprises
- » Partage de la valeur

Contributeur actif dans les Commissions et groupes de travail

- » **Nicolas Malassagne**, membre du Conseil d'administration des moins de 35 ans
- » **Julie Recalde**, co-présidente du Club RH/Formation
- » **Pauline Becquey**, membre du comité de pilotage de la Commission Sustainability



Initiative Climat International

Initiative internationale de mobilisation des acteurs du capital investissement visant à mieux appréhender et lutter contre le changement climatique et à contribuer à l'objectif de la COP21.



Promotion de l'Actionnariat salarié

Lauréat du Prix de la FAS 2025

Prix remis annuellement par la Fédération Française de l'Actionnariat Salarié



Membre de l'association Capital Collectif

Premier institut dédié à la recherche et à la formation sur l'actionnariat salarié en France



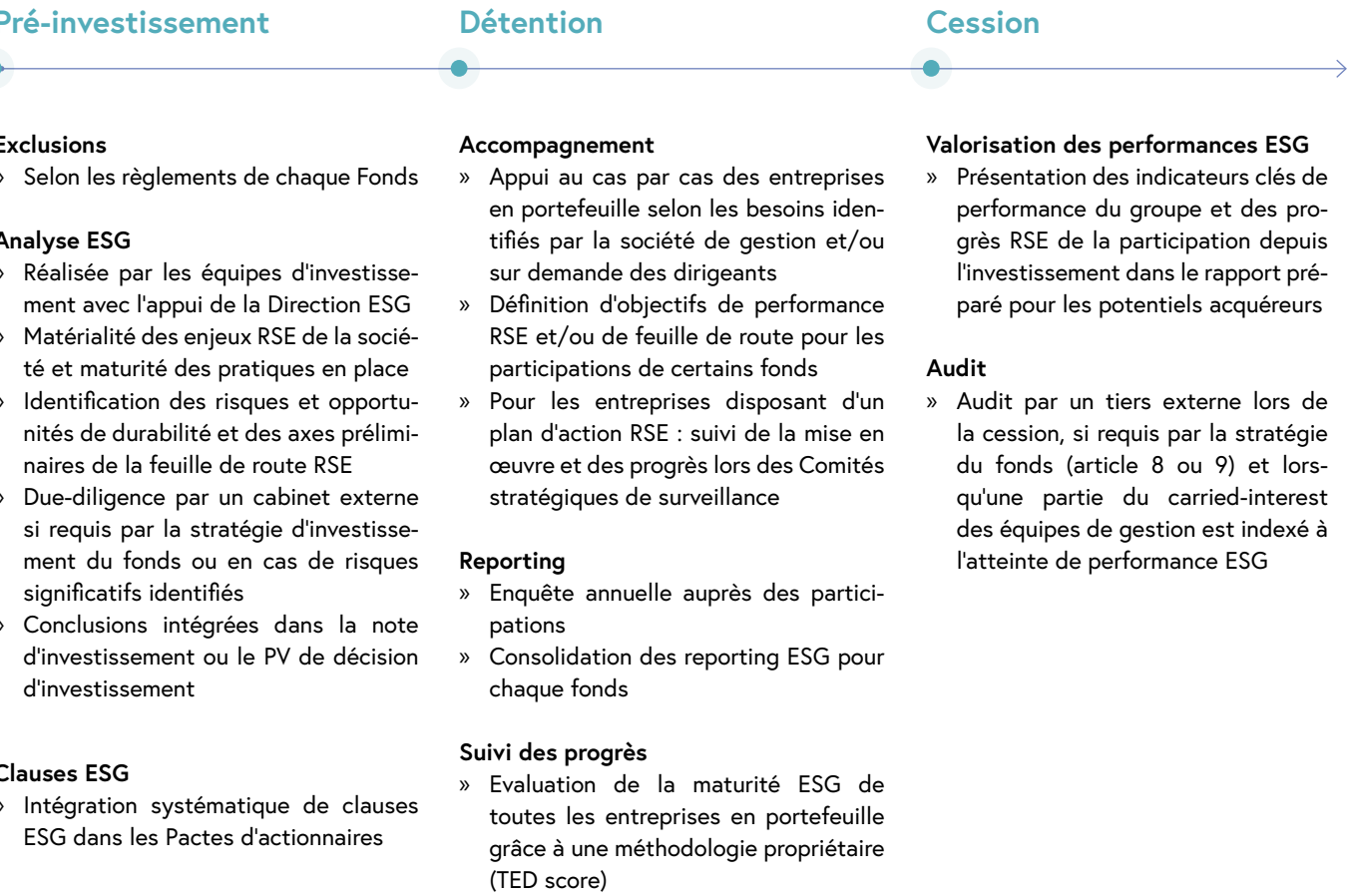
Membre de France Deeptech

Innovacom est membre de la communauté de acteurs de la filière deeptech qui rassemble entrepreneurs deeptech, investisseurs et laboratoires de recherche



POLITIQUE ESG

Intégration ESG dans le cycle d'investissement



TED score pour évaluer la maturité et les progrès ESG

Depuis 2023, Turenne a mis en place une notation propriétaire dit « TED score » (ou score « Turenne Engagé pour Demain ») afin d'évaluer la progression de la maturité ESG des sociétés en portefeuille. Ce score évalue les pratiques sur quatre piliers : démarche RSE, environnement, social et gouvernance.

Stratégie Climat

Fin 2025, Turenne Groupe, en accord avec son Comité de mission, a souhaité proposer aux sociétés de gestion du groupe de réviser les objectifs climat vis-à-vis de leur portefeuille d'investissement pour piloter de manière plus fine l'accompagnement des participations dans leur transition environnementale. Turenne Groupe a ainsi développé une grille d'évaluation de la maturité climat des sociétés en portefeuille, inspirée de la « Private Market Decarbonization Roadmap » de l'Initiative Climat International.

Désormais, chaque société entrant dans le périmètre de la politique climat fait l'objet d'une évaluation annuelle au regard de ce cadre. L'objectif est que **45 % des investissements éligibles contribuent à la neutralité carbone en 2030.**

	Non aligné			Contribution à la neutralité carbone		
	Non démarré	Bilan GES	Décarbonation initiée	En transition	Aligné Net Zéro	Solutions climat
	1/5	2/5	3/5	4/5	5/5	5/5
Sociétés rentables hors hôtels	Pas d'évaluation des émissions GES ou bilan incomplet Pas de plan de décarbonation	Sociétés qui reportent les émissions de GES (scope 1 et 2 et postes significatifs du scope 3)	Sociétés qui mettent en œuvre des actions de décarbonation mais dont le niveau d'ambition est insuffisant avec une trajectoire Net Zéro	Sociétés engagées dans une trajectoire de décarbonation ambitieuse (cibles à court ou moyen terme et plan d'actions définis)	Sociétés qui délivrent selon le plan d'action ou qui ont atteint des niveaux d'émission nuls ou proches de zéro	Sociétés dont les activités sont nécessaires à la transition de l'économie vers le Net Zéro (NZ)
Turenne Hôtellerie	Pas d'actions	Suivi des consommations d'énergie et d'eau	Hôtels mettant en œuvre des actions de réduction de l'empreinte env. mais dont l'ambition est insuffisante (objectifs non définis ou en deçà des exigences du décret tertiaire)	Hôtels ayant défini une trajectoire de réduction des consommations d'énergie conforme aux exigences du Décret tertiaire + Label Clef verte ou autre label équivalent	Hôtels qui réduisent les consommations d'énergie conformément à la trajectoire définie + Label Clef verte ou autre label équivalent	N/A
Sociétés innovantes et/ou non rentables	Pas d'actions ou d'évaluations	Bilan carbone simplifié ou ACV produit simplifiée	Sociétés qui mettent en œuvre des actions de décarbonation	N/A	N/A	Activités nécessaires à la transition de l'économie vers le NZ (CA ou Capex)

GOUVERNANCE ESG

Comité exécutif

Définition et validation de la politique ESG



Christophe DELDYCKE
Président



Mounia CHAOUI
Directrice Générale déléguée à la Santé



Alexis DUPONT
Secrétaire Général



Benoît PASTOUR
Associé



Anne-Sophie MAES
Directrice Générale de Nord Capital
Partenaires



Stéphane SAUDO
Associé

Comité de mission

Ce Comité statutaire représente les parties prenantes clés de Turenne Groupe : partenaires de financement, souscripteurs institutionnels, entreprises accompagnées et collaborateurs. Son rôle est de questionner le modèle et les objectifs de mission et d'évaluer l'efficacité de Turenne Groupe pour accomplir sa mission et ses objectifs.



Viviane OLIVO
Directrice du mécénat et des
relations institutionnelles au Château
de Chantilly



Christine PANIER
Experte spécialiste du Private Equity



Patrick RONDOT
Président du Conseil de surveillance du
groupe Menix

Invité permanent



Christophe DELDYCKE
Président de Turenne Groupe



Pauline BECQUEY
Directrice ESG de Turenne Groupe



Benoît PASTOUR
Membre du Comité exécutif de
Turenne Groupe

Direction ESG

- Animation du Comité Turenne Engagé pour Demain
- Soutien aux équipes d'investissement : analyses ESG et accompagnement ESG des participations
- Accompagnement opérationnel des participations



Pauline BECQUEY
Directrice ESG



Eloïse KELLEN
Analyste ESG

Comité « Turenne Engagé pour Demain »

- Proposition du plan d'action ESG
- Relai auprès des équipes d'investissement
- Partage et diffusion des bonnes pratiques et outils opérationnels au sein du groupe



Benjamin ALTARAS
Directeur,
Turenne Hôtellerie



Elodie AYMARD
Chargée d'affaires Senior,
Nord Capital Partenaires / Lille



Jessica BARBE
Directrice Associée,
Turenne Emergence



Thomas COLLET
Directeur d'investissement
Connect Pro / Nice



Julie GADOIS
Directrice de Participations,
Turenne Capital Partenaires /
Nantes



Damien GARAU
Directeur général associé,
Connect Pro / Marseille



Amandine GRIMBLot
Chargée d'affaires senior,
Nord Capital Partenaires / Lille



Céline LAJOYE
Obligations Relance Turenne
Capital Partenaires



Raquel PIRES
Directrice d'investissement,
Turenne Santé



Claire POULARD
Directrice d'investissement,
Turenne Santé



Benoît PRAUD
Directeur d'investissement,
Innovacom / Lyon



Marceau RAULET
Chargé d'affaires,
Turenne Emergence



Julie RECALDE
Directrice administrative et
financière du groupe



Mathilde SERRES
Directrice d'Investissement,
Turenne Capital Partenaires /
Paris



Cédric THOMA
Directeur d'investissement,
Turenne Capital Partenaires /
Montpellier



Ayoub ZTOUTI
RCCI adjoint

Performance ESG du portefeuille



NOS FONDS ARTICLE 8 ET 9 SFDR

 **1,4 Md€**
d'encours dans nos fonds classés
article 8 et 9 selon SFDR

 **65 %**
des actifs gérés par le Groupe

Fonds article 8

Sectoriel	Régional	Spécifique	Ouvert à la clientèle privée
- CAPITAL SANTE 3 - TURENNE HÔTELLERIE 3 - EMERGENCE ETI II	- NORD CAPITAL INVESTISSEMENT - PAYS DE LA LOIRE CROISSANCE 2 - REV3 CAPITAL - BOOST CÔTE D'AZUR	- NOV RELANCE IMPACT - OBLIGATIONS RELANCE	- SLP SÉLECTION & OPPORTUNITÉS - INDUSTRIES D'AVENIR ET TERRITOIRES - PME ET TERRITOIRE - PME MÉDITERRANÉE - SANTÉ OPPORTUNITÉS

Fonds article 8 en cours de levée

- FEMTECH ILE-DE-FRANCE (Turenne Santé)

Fonds article 9

- ILE-DE-FRANCE REINDUSTRIALISATION

Fonds article 9 en cours de levée

- NEXT HEALTH CAPITAL (Turenne Santé)
- HORIZON INDUSTRIES (Innovacom)

BANOOK

Banook Group accompagne depuis plus de 25 ans les laboratoires pharmaceutiques, les sociétés de biotechnologie et les CRO (« Contract Research Organisation ») généralistes dans la conduite de leurs essais cliniques, en centralisant et en analysant les signaux d'électrocardiogrammes, les données respiratoires et d'imagerie médicale pour évaluer la sécurité et l'efficacité des candidats-médicaments.

CA : 29,0 M€
ETP : 158 salariés
Secteur d'activité : Services aux entreprises
Région : Grand Est
Date d'investissement : 2020

Une démarche ESG vecteur de l'engagement des équipes

Acteur engagé au service de la santé, Banook contribue au développement de nouveaux traitements en accompagnant les essais cliniques grâce à l'analyse de données cardiaques, respiratoires et d'imagerie médicale. Cet alignement naturel entre la mission de l'entreprise et les valeurs d'impact de ses collaborateurs a favorisé l'émergence d'une démarche RSE fédératrice.

Un comité CSR composé de huit collaborateurs basés aux États-Unis, en France et au Canada pilote la stratégie ESG, impulse la démarche, assure le suivi des actions et favorise la mobilisation des collaborateurs autour de trois piliers : la gouvernance ESG, les ressources humaines et l'empreinte carbone.

À l'occasion de ses 25 ans, l'entreprise a lancé un programme pluriannuel de 25 actions ESG. Parmi les initiatives engagées :

- Développement de la mobilité douce par la prise en charge intégrale des coûts de transport en commun, la mise à disposition de vélos pour l'ensemble des salariés et des formations à l'écoconduite
- Identification des principaux leviers de décarbonation
- Actions en faveur de la santé et du bien-être des collaborateurs mesures en faveur de la santé mentale, formalisation d'une politique qualité de vie au travail et d'une politique diversité, rénovation de certains bureaux

- Actions de mécénat : dons du sang, courses solidaires, soutien à des associations

Cette dynamique s'accompagne d'objectifs mesurables :

- Le maintien de l'intensité carbone dans le temps, malgré la croissance
- La participation d'au moins 30 % des effectifs aux activités ESG
- Le développement de la formation des collaborateurs

Les résultats enregistrés en 2025 témoignent d'une forte adhésion des équipes avec 87 % des effectifs impliqués dans les initiatives ESG et une moyenne de 15 heures de formation par collaborateur. Un engagement des équipes qui se traduit aussi via l'actionnariat salarié avec plus de 30% de collaborateurs actionnaires.

Alexandre Durand-Salmon, CEO de Banook
« Nos équipes sont le moteur de notre engagement ESG. Leur mobilisation exceptionnelle reflète un alignement profond entre nos valeurs et notre mission au service de la santé. »

Création de valeur via l'accompagnement de Turenne Groupe

Turenne Santé a toujours soutenu positivement les démarches ESG proposées par la société Banook. Grâce à notre équipe ESG en interne, nous avons aussi pu être force de proposition pour les accompagner un peu plus loin dans leur démarche. L'ouverture du capital également accompagné par Turenne a été un tournant pour la société qui n'a cessé depuis d'inclure davantage de salariés dans le dispositif. Depuis 2020, l'accompagnement de Turenne a permis de soutenir Banook dans sa croissance et son développement à l'international par croissance organique et croissance externe.



DEMGY

Expert des matériaux plastiques et composites, DEMGY propose des solutions innovantes multi-technologies pour la réalisation de pièces et de sous-ensembles de haute performance auprès des constructeurs, des équipementiers et des designers. Son impact : substituer le métal en vue d'alléger les pièces et les systèmes, tout en apportant une résistance équivalente.

CA : 125 M €
ETP : ~ 900 salariés
Secteur d'activité : Plasturgie
Région : Normandie
Date d'investissement : 2023

Construire une trajectoire bas carbone ambitieuse malgré les contraintes technologiques

En 2023, DEMGY Normandie a défini une trajectoire de décarbonation ambitieuse, basée sur la méthodologie ACT Pas-à-Pas de l'ADEME, avec un objectif 2050 de réduction de 60 % de l'intensité carbone et un objectif intermédiaire de 15 % de matières circulaires d'ici 2030.

Une ambition forte car les technologies disponibles et les contraintes réglementaires, notamment dans l'aéronautique, limitent encore fortement l'intégration de matières plastiques recyclées dans les applications techniques.

Pour y parvenir, DEMGY mise sur l'innovation et la coopération avec l'écosystème : projets de R&D sur l'écoconception (fabrication additive, utilisation de matières recyclées, technologies de thermocompression sans déchets, etc.), expérimentation avec les clients, accueil d'une doctorante réalisant une thèse sur le score carbone des produits et autres initiatives collaboratives de l'industrie.

Une ambition déployée sur les dix sites du groupe en 2025 avec la réalisation des bilans carbone des dernières entités acquises et la définition de trajectoires climat adaptées à chaque site.

Pierre-Jean Leduc, Président

« La présence d'investisseurs dont Turenne au capital de DEMGY Group nous permet de challenger notre stratégie tout en facilitant le fort développement du groupe à l'international. »

Création de valeur via l'accompagnement de Turenne Groupe

L'accompagnement de Turenne a soutenu les opérations de croissance externe et l'ouverture progressive du capital aux managers. Aujourd'hui, 32 dirigeants et cadres détiennent près de 38 % du capital. En lien étroit avec l'équipe dirigeante, Turenne accompagne les réflexions stratégiques et contribue aux décisions structurantes du groupe.



FINANCE CONSULT

Finance Consult est une société spécialisée dans le conseil et l'ingénierie financière de projets publics et privés

CA : ~10 M €
ETP : 45 salariés
Secteur d'activité: Conseil financier
Région : Ile-de-France et AURA
Date d'investissement : 2024

Charte Horizon 2029 : des engagements RSE concrets et mesurables

- Formalisation en 2025 d'une démarche RSE structurée via la charte « Horizon 2029 » définissant des engagements mesurables
- Objectif de -15 % d'émissions de GES en 3 ans après un premier bilan carbone
- Mise en place d'une politique voyage incitant à l'utilisation du train
- Investissement dans la formation avec un objectif de 3 formations/an/collaborateur (99 % des effectifs formés en 2025)
- Implication de la gouvernance avec un suivi des indicateurs RSE par le comité de direction 4 fois/an
- Partage de la valeur renforcé : ouverture du capital à tous les collaborateurs à partir du grade senior (60 % des collaborateurs actionnaires à l'issue de l'opération)

Emmanuel Pelisson, Président et Anne-Sophie Orecchini, Directrice Générale Déléguée

« L'accompagnement de Turenne Emergence nous a permis de franchir un cap décisif : structurer une démarche RSE ambitieuse, incarnée dans notre Charte Horizon 2029. Acteurs du conseil financier au service de l'intérêt général, nous accompagnons chaque jour la transition écologique des infrastructures et services publics, il nous appartient d'en être nous-mêmes un exemple. C'est pourquoi nous avons engagé un plan concret de décarbonation de nos activités. Par ailleurs, former et faire progresser chaque collaborateur, garantir un environnement de travail exigeant et bienveillant sont des engagements qui attirent les talents voulant donner du sens à leur expertise. Et depuis 2025, nous allons plus loin : en ouvrant notre capital à l'ensemble des collaborateurs à partir du grade senior, nous faisons de chacun un acteur à part entière de notre développement. »

Création de valeur via l'accompagnement de Turenne Groupe

L'entrée au capital du fonds Emergence II a été l'élément déclencheur de la formalisation et la structuration de la démarche RSE de Finance Consult. Trois objectifs de progrès ont été définis avec la société : la décarbonation des déplacements (principal poste d'émissions carbone), la formation des équipes et l'association des salariés au capital. Turenne Groupe a notamment accompagné Finance Consult dans cette opération via la mise en place d'un mécanisme d'association des salariés incluant un abondement de l'investissement des collaborateurs via un plan d'actions gratuites (2 actions gratuites pour 1 action souscrite).



GROUPE NECTAR PARTICIPATIONS

Le groupe rassemble plusieurs sociétés de production, conditionnement et expédition de fruits dont S.N. Comptoir Rhodanien, Fruits 2000, Ville Valnoix et Metral Fruits.

CA : 74 M €
106 collaborateurs
Secteur d'activité : Production, conditionnement, expédition et transformation de fruits frais
Région : Auvergne Rhône Alpes
Date d'investissement : 2022

Un acteur de la filière fruit certifié Platinum Ecovadis

La société déploie une démarche RSE solide depuis plusieurs années et s'appuie sur des démarches qualité exigeantes

- Accompagnement technique historique des producteurs sur les variétés, les techniques agricoles et les certifications environnementales (GlobalGAP et HVE notamment)
- Premier bilan carbone réalisé en 2021 et définition des objectifs et d'un plan d'action décarbonation suivant la méthodologie ACT Pas-à-Pas de l'ADEME en 2024. Formation de la responsable RSE en 2025 pour internaliser la compétence et assurer le suivi annuel de la trajectoire. Réalisations d'ACV noix et châtaigne pour affiner les facteurs d'émission au regard des pratiques réelles du groupe
- Mise en service d'une station d'épuration interne pour prétraitement de l'eau avant rejet vers la station d'épuration
- Système de management de l'environnement ISO 14001 en cours de déploiement au sein de S.N. Comptoir Rhodanien
- Déploiement ISO 45001 (santé et sécurité) sur l'ensemble du groupe

- « Journées RSE » : premier événement collectif de sensibilisation aux enjeux RSE, avec ateliers animés par des intervenants externes
- Partage de la valeur : ouverture du capital en 2023, plus de 95 % de collaborateurs actionnaires
- Ces progrès RSE continus permettent au groupe de renouveler annuellement sa certification Ecovadis Platinum depuis 2022 (top 1%)

Christophe Soulhiard, Président

« Notre passion depuis 30 ans : saison après saison, toujours mieux valoriser les fruits de la nature. Cette raison d'être est le fil conducteur de notre stratégie RSE ! L'engagement de Turenne à nos côtés nous permet d'approfondir et de concrétiser nos actions sur les enjeux qui sont au cœur de notre activité et écosystème. »

Création de valeur via l'accompagnement de Turenne Groupe

L'équipe Turenne a piloté la création de la société de salariés en 2023, alignant ainsi les intérêts des équipes avec le projet de développement du groupe. L'équipe a aussi soutenu la stratégie de croissance externe (analyses, négociations, financements). Enfin, l'équipe ESG a fourni un appui dédié (décarbonation et double matérialité). Cet accompagnement complet s'inscrit dans une logique de transformation durable, avec un suivi spécifique des enjeux de résilience climatique.



NUTRIEARTH

NUTRIEARTH développe des ingrédients riches en vitamine D3 naturelle à partir d'une bioressource pour la nutrition animale, humaine et nutraceutique.

CA : 0,63 M €
ETP : 12 salariés
Secteur d'activité : Production de vitamine D3 naturelle
Région : Hauts-de-France
Date d'investissement : 2024

Un produit innovant à impact positif

- Production de vitamine D3 naturelle, sans solvants ni chimie de synthèse, issue d'insectes comestibles, contribuant à répondre aux enjeux mondiaux de carence en vitamine D
- Un impact inscrit dans la raison d'être « Agir pour la santé par une nutrition nouvelle et durable »

Obtention du label B Corp en 2025

Le projet de labellisation a permis de :

- Formaliser une démarche RSE avec une raison d'être et des engagements clés issus d'une consultation des parties prenantes et d'une analyse de matérialité
- Impliquer l'ensemble des collaborateurs autour des enjeux et impacts
- Démontrer l'impact environnemental à travers une ACV comparative : produit 8x moins impactant sur l'environnement (-76,8% émissions de GES)

Jeremy Defrize et Thomas Dormigny, co-fondateurs

« Le projet Nutriearth a toujours été ambitieux : proposer une vitamine D3 à la fois efficace, naturelle et durable : un véritable enjeu mondial pour la santé humaine et animale.

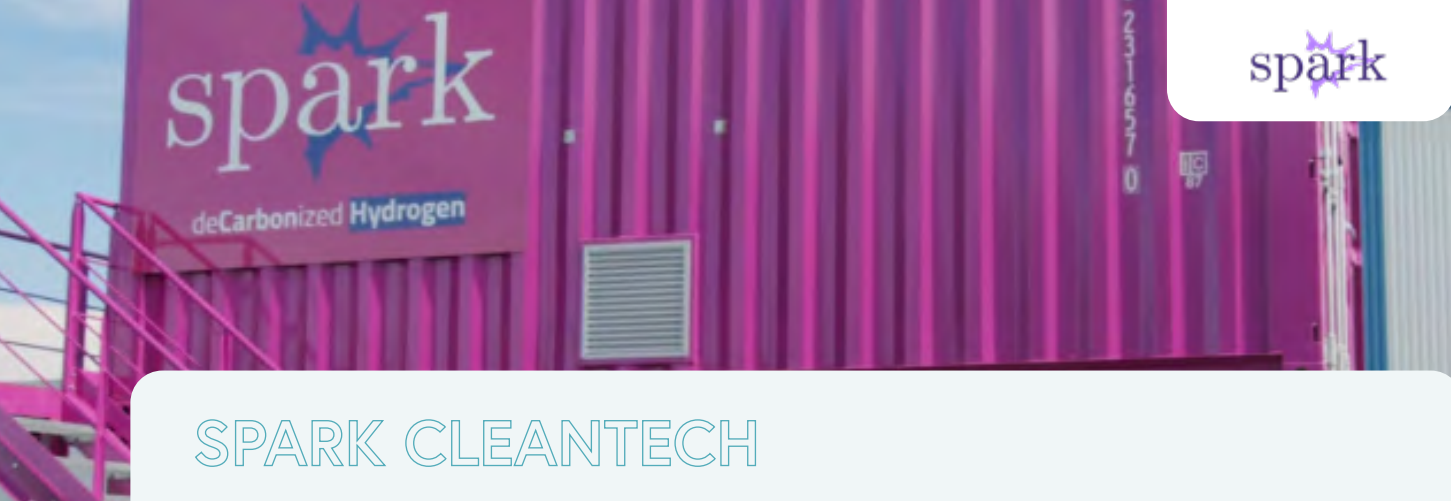
Soutenus par de nombreux brevets mondiaux, nous avons développé une technologie sans solvants ni additifs chimiques.

Grâce à nos partenaires engagés, tels que Nord Capital Partenaires, et à une équipe dévouée, nous sommes ainsi très fiers de fournir des solutions nutritionnelles à la fois efficaces et respectueuses de l'environnement tout en renforçant la résilience de notre système alimentaire. »

Création de valeur via l'accompagnement de Turenne Groupe

L'investissement de REV3 Capital a vocation à accompagner NUTRIEARTH dans son développement, notamment en soutenant ses efforts commerciaux sur le segment de la nutrition humaine, avec l'obtention du statut « Novel Food » en 2025 pour sa farine fonctionnelle N-utra, l'avancement des démarches réglementaires aux États-Unis et au Canada sur le marché nutraceutique et la construction du site de production.

TURENNE a soutenu la démarche de labellisation et l'ACV afin de matérialiser les impacts positifs du produit.



SPARK CLEANTECH

Spark Cleantech développe une technologie innovante de décarbonation de la chaleur industrielle, basée sur la plasmalyse du méthane, et permettant d'extraire le carbone sous forme solide pour le transformer en matériau plutôt qu'en CO₂.

CA : 125 K€
ETP : 11 salariés
Secteur d'activité : Industrie / Energie
Région : Ile-de-France
Date d'investissement : 2025

Une technologie de rupture au service de la décarbonation de l'industrie

La chaleur industrielle produite à partir d'énergies fossiles génère près de 10 % des émissions mondiales de CO₂. Les solutions actuelles restent limitées pour des raisons techniques et économiques.

Spark a développé une technologie de rupture, basée sur la plasmalyse du méthane. Ce procédé innovant repose sur l'utilisation de plasma pulsé à température contrôlée, qui permet de casser les molécules de (bio)méthane sans combustion, pour produire simultanément :

- de l'hydrogène bas-carbone, utilisé comme substitut direct du gaz naturel dans la production de chaleur haute température dans l'industrie (métallurgie, verre, chimie lourde...)
- du carbone solide de haute pureté, valorisable dans des marchés à forte valeur ajoutée : caoutchoucs industriels, polymères, batteries...

Cette technologie apporte une solution aux industriels cherchant à décarboner leur production de chaleur, en fournissant de

l'hydrogène à un coût plus abordable que l'hydrogène « vert » produit par électrolyse, mais aussi aux consommateurs de noir de carbone, en leur offrant une alternative aux produits pétrosourcés.

Ces deux activités sont alignées avec les critères de la Taxonomie européenne.

Patrick Peters, CEO

« La décarbonation doit être économique sinon elle ne se fait pas. Nous multiplions par 4 la valeur du gaz, grâce au carbone converti en matériau. Cette valeur créée permet de financer la décarbonation en générant des profits! La levée de fonds réalisée avec Innovacom en 2025 est clé pour accélérer l'industrialisation et le déploiement de notre technologie. »

Création de valeur via l'accompagnement de Turenne Groupe

L'investissement d'Innovacom - Turenne Groupe permet de soutenir le développement et le passage à l'échelle de la technologie. Avec ce premier tour de financement en série A, Spark Cleantech vise en effet la commercialisation de son premier module de production, la création de 20 postes pour renforcer les équipes commerciales, l'ingénierie, et la R&D et ambitionne le passage à échelle. Des objectifs de féminisation des cadres ont également été fixés avec la société dans le cadre de l'opération.



VITALIS

Premier acteur indépendant français spécialiste de la mise en marché et du conditionnement de pommes de terre, oignons et condiments.

CA : 200 M €
ETP : 360 salariés
Secteur d'activité : Agroalimentaire
Région : Hauts-de-France
Date d'investissement : 2023

Une feuille de route ESG structurante pour accompagner la croissance

Structuration et déploiement en 2025 d'une feuille de route RSE ambitieuse, autour de huit axes : préservation de la biodiversité, gestion des déchets et réduction du plastique, lutte contre le changement climatique et adaptation, gestion de la ressource en eau, ancrage territorial, partage de la valeur, développement des compétences, santé, sécurité et bien-être des salariés.

Un modèle d'entreprise familial et de proximité, ancré dans les territoires

- 12 sites de conditionnement en France, à proximité des producteurs et des bassins de consommation
- Modèle de gouvernance partagé : projet d'entreprise décliné localement, impliquant les collaborateurs
- Mise en place d'un Youth Comex
- Partage de la valeur avec les collaborateurs via l'intéressement, la participation, des primes de partage de la valeur et l'association de plusieurs salariés au capital

Un engagement fort pour réduire l'impact environnemental

- Définition d'objectifs quantitatifs ambitieux en matière de biodiversité : jachères mellifères, implantation de haies, couvert d'intercultures multi-espèces et compensation des sites artificialisés
- Mise à jour du bilan carbone avec l'objectif de fiabiliser les données et définir le plan d'action décarbonation
- Participation à la Convention des Entreprises pour le Climat

Pierre-Henri Coo, Directeur général

« Turenne nous a aidés à structurer le reporting financier et à faire évoluer la gouvernance du groupe, alors que le besoin de la renforcer se faisait sentir, notamment pour anticiper l'arrivée de la quatrième génération familiale. Ils nous ont également accompagnés dans la fidélisation des cadres via l'ouverture du capital et dans la structuration de nos offres de croissance externe, ce qui a permis de conclure plusieurs opérations ces deux dernières années. »

Création de valeur via l'accompagnement de Turenne Groupe

L'équipe Turenne a accompagné la structuration du groupe pour soutenir sa croissance, notamment via la fusion des entités historiques et plusieurs opérations de croissance externe. Son expertise sur le partage de la valeur a également facilité l'ouverture du capital à plusieurs salariés fin 2024.

The background of the image features a textured, organic pattern. On the left side, there are deep teal or turquoise wavy bands. These transition into a lighter, beige or cream-colored area on the right, which also contains subtle, darker wavy lines, creating a marbled or watercolor-like effect.

La RSE au sein de nos sociétés de gestion



Actionnariat
salarié

100%

Société indépendante, Turenne Groupe est détenue par 100 % de ses collaborateurs.

L'actionnariat salarié a été mis en place en 2020 et des campagnes sont depuis régulièrement organisées pour permettre aux nouveaux collaborateurs de devenir actionnaires.



Réduire notre
empreinte
environnementale

Bilan carbone

666 TCO₂e

soit 8.65 TCO₂e/ collaborateur (hors portefeuille d'investissement)

Données 2023

Déplacements

- Forfait mobilité durable pour tous les collaborateurs
- ~50% de la flotte de véhicules de fonction sont des véhicules hybrides
- Parking des bureaux de Paris et Lille équipés de bornes de recharge électrique
- Politique Voyages favorisant l'usage du train

Réduction des déchets

- Verres, vaisselle et fontaine à eau à disposition
- Machines à café en grain
- Tri des déchets : 1040 kg de déchets recyclés au bureau de Paris en 2025 dont 52 % de papier et près de 30 % de marc de café.



Promouvoir
l'engagement
solidaire

Journée solidaire

Depuis 2024, chaque collaborateur peut bénéficier d'une journée pour réaliser une mission auprès d'une association sur son temps de travail.

27%

des collaborateurs ont réalisé une mission solidaire en 2025 pour un total de 23 journées solidaires.

Un partenariat pour l'égalité des chances

L'équipe Hôtellerie a signé un partenariat avec l'association lyonnaise Emergents La Mosaïc pour contribuer à soutenir pendant 5 ans des bacheliers et étudiants issus de milieu modeste et faciliter leur entrée dans la vie professionnelle, à des emplois à responsabilité.



LA FONDATION BÉATRICE DENYS

Créée en 2006 sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale, la Fondation récompense chaque année un projet scientifique médical d'excellence issu de la recherche académique française.

La Fondation est financée par Turenne et de manière bénévole par les équipes de Turenne Santé via une partie de leur carried-interest. Elle est animée par l'équipe Turenne Santé qui assure l'appel à projet, la mobilisation d'un réseau d'experts bénévoles pour analyser les projets, l'animation du jury, la remise des prix et le suivi des lauréats dans le temps.



En 2025, la Fondation a récompensé le projet Braincoder porté par Brice Bathellier, chercheur de l'Institut reConnect à l'Institut de l'Audition, centre de l'Institut Pasteur.

Braincoder développe un implant cérébral pour restaurer l'audition chez les personnes atteintes de surdité profonde combinant une stimulation de précision du cerveau via des électrodes flexibles et un algorithme d'encodage sonore basé sur l'intelligence artificielle. Une solution au service de plus de 50 millions de personnes atteintes de surdité profonde, dont 100 000 inéligibles aux implants cochléaires.



40

Projets reçus chaque année en réponse à l'appel à projet réalisé par Turenne Santé



+50

Experts scientifiques bénévoles qui analysent les projets pré-selectionnés



4

Membres du jury expérimentés Médecin ou liés à l'innovation



+1 M€

de subventions versés à date à 26 lauréats



130 M€

levés par les lauréats



12

projets récompensés ont permis la création de start-ups

Annexes

LES FONDS DE TURENNE GROUPE

Fonds institutionnels

TURENNE CAPITAL PARTENAIRES		
Véhicules nationaux	CAPITAL SANTÉ 2 et 3	Capital développement et transmission pour les entreprises du secteur de la santé
	RELYENS INNOVATION SANTÉ (Mandat de conseil pour le groupe Mutualiste Européen Relyens)	Capital innovation santé notamment biotechnologies et dispositifs médicaux
	ENTREPRISES LIBÉRALES DE SANTÉ	Investissements minoritaires dans des Professions Libérales de Santé à plateaux techniques en France avec un projet de développement, dans le respect du projet médical des professionnels de Santé
	NEXT HEALTH CAPITAL	Accompagnement de l'expansion commerciale de sociétés innovantes du secteur de la santé en France et Europe. Premier closing S1 2026.
	FPCI SANTÉ OPPORTUNITÉS	Fonds nourricier qui investira au minimum 85% dans Capital Santé 3 et Next Health Capital (Fonds maîtres) <i>Fonds ouvert à la clientèle privée</i>
	TURENNE HÔTELLERIE 2 ET 3 TURENNE HÔTELLERIE INVESTISSEMENT 2 APPORT CESSION HÔTELLERIE	Investissement dans des sociétés détenant les fonds de commerce d'hôtels et généralement les murs associés dans de grandes agglomérations françaises
	EMERGENCE ETI EMERGENCE II	Accompagnement dans leurs premières opérations de LBO de PME proposant des services aux entreprises (BtoB) en particulier des services et logiciels au cœur des enjeux énergétiques et environnementaux
	NOV RELANCE IMPACT	Soutien en capital-développement transmission d'entreprises dans les régions en France, tous secteurs, avec des critères ESG renforcés et la mise en place systématique d'un mécanisme de partage de la valeur
	SLP SÉLECTION & OPPORTUNITÉS	Capital développement et transmission – Multisectoriel – PME et ETI régionales <i>Fonds ouvert à la clientèle privée</i>
	OBLIGATIONS RELANCE	Fonds de dette - apport de ressources longues, sous forme de quasi-fonds propres, aux PME et ETI dans toute la France afin de leur permettre de financer des projets de croissance structurants tout en accélérant la transformation ESG et la digitalisation
Véhicules régionaux	PAYS DE LA LOIRE CROISSANCE 1 ET 2	LBO / Capital Développement minoritaire de PME régionales principalement industrielles ou apportant des services à l'industrie
	REGAIN 340	Renforcement des fonds propres de PME et ETI des Hauts-de-France et Seine et Marne
	PAYS DE LA LOIRE PARTICIPATIONS (Mandat de conseil pour la Région Pays de la Loire)	Véhicule de co-investissement régional public finançant des PME ligériennes en phase d'amorçage, de primo développement, de développement ou de pivot
	PME ET TERRITOIRE 1 ET 2	PME et ETI de la Région Hauts-de-France à hauteur d'au moins 50 % de son actif <i>Fonds ouvert à la clientèle privée</i>
	PME MÉDITERRANÉE	PME et ETI de la Région SUD et Corse à hauteur d'au moins 75 % de son actif <i>Fonds ouvert à la clientèle privée</i>

+ 5 FIP /FCPI en cours de liquidation

NORD CAPITAL PARTENAIRES		
Véhicules régionaux	NORD CAPITAL INVESTISSEMENT	Capital-développement et capital-transmission des entreprises du Nord-Pas-de Calais – tous secteurs
	REV3 CAPITAL	Accompagnement en fonds propres de sociétés des Hauts-de-France au cœur de la 3 ^{ème} révolution industrielle (transition énergétique, économie circulaire, mobilité durable, etc)
	REBOOST	Accompagnement en fonds propres (transformation, transmission, développement et rebond) d'entreprises de la Région Hauts-de-France

+2 FIP en cours de liquidation

INNOVACOM		
Véhicules nationaux	TECHNOCOM 2 ET 3	Capital amorçage et capital innovation dans des start-up technologiques
	INNOVACOM 6	
	AVENIR NUMERIQUE 1, 2 et 3 INDUSTRIES D'AVENIR ET TERRITOIRES 1, 2 et 3	Accompagnement à travers des prises de participation minoritaire à tous les stades de développement de petites et moyennes entreprises, de projets industriels qui contribuent au développement et à la montée en compétences des territoires
Véhicule régional	ILE-DE-FRANCE REINDUSTRIALISATION	Fonds à l'initiative de la Région IDF, avec le soutien de l'UE, consacré aux start-up industrielles innovantes en amorçage ou en phase d'industrialisation qui s'engagent à créer des emplois durables en Île-de-France

CONNECT PRO		
Véhicules régionaux	CONNECT INVEST	Capital- développement et transmission pour les PME et ETI de la Région Sud – tous secteurs
	SUD REBOND	
	BOOST CÔTE D'AZUR	Accompagnement de TPE-PME des Alpes Maritimes dans leur projet de croissance externe

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Collecte des informations

Les indicateurs reportés dans le rapport de mission sont issus d'une collecte réalisée auprès des participations des sociétés de gestion de Turenne Groupe et des entreprises bénéficiant d'investissements en Obligations Relance pour les objectifs suivants :

- Favoriser le partage de la création de valeur financière au profit du plus grand nombre des salariés des entreprises accompagnées ;
- Mettre en œuvre des initiatives qui permettent aux entreprises de se développer et de réduire leur empreinte environnementale ;
- Favoriser la diversité et la parité notamment dans les organes de gouvernance.

L'indicateur relatif à l'objectif « Favoriser la création et le développement de centres de décisions dans les régions » est calculé directement par la société de gestion.

Périmètre de reporting

L'ensemble des participations non cotées du groupe (investissements private equity et dette privée) sont intégrés au périmètre de reporting ESG à l'exception :

- Du fonds Pays de la Loire Participations (PLP) : ce véhicule dont le capital est intégralement détenu par la Région Pays de la Loire est conseillé par Turenne Capital Partenaires depuis novembre 2023. Les 83 participations ne sont pas intégrées au reporting (~2 % du total des actifs sous gestion du Groupe).
- Des entreprises en procédure collective, redressement ou liquidation ou des entreprises en cours de cession ou cédées par le Groupe début 2026, avant la fin de la période de reporting. (~4 % des actifs).

241 participations ont ainsi été invitées à répondre au reporting, sur les 343 participations non cotées de Turenne Groupe, représentant 94 % des montants investis par les sociétés de gestion de Turenne groupe dans des participations non cotées. Certaines sociétés sollicitées n'ont pas répondu ou partiellement au questionnaire. Le taux de réponse varie donc d'un indicateur à l'autre en fonction des réponses remontées par les sociétés en portefeuille, certaines données n'étant pas disponibles. Ce taux de couverture est précisé sous chaque indicateur, il est indiqué en part du nombre d'entreprises ayant répondu à l'indicateur, par rapport aux 241 participations sollicitées.

Périmètre des objectifs climat

Les objectifs climat du Groupe s'appliquent au périmètre suivant :

- Toutes les sociétés exerçant dans le secteur des combustibles fossiles
- Toutes les sociétés exerçant des activités dans des activités à forte intensité d'émissions de gaz à effet de serre¹ et autres secteurs où les fonds gérés par les sociétés de gestion du groupe détiennent plus de 25 % du capital.
- Pour les autres sociétés où notre capacité d'influence est limitée (< 25 % de détention du capital), seules les sociétés de plus de 10 M€ de chiffres d'affaires et 50 salariés sont prises en compte.

Le périmètre des objectifs climat couvrait 78 % des montants investis par le groupe dans des sociétés non cotées (hors PLP) à fin 2025.

Processus de reporting

La campagne de reporting s'est tenue de février à mars 2026. Les informations collectées sont renseignées par les entreprises en portefeuille sur base déclarative. Un contrôle de premier niveau est effectué par l'investisseur en charge du suivi de la participation sur les données reportées. Des contrôles de cohérence sont ensuite effectués sur l'ensemble des participations par l'équipe ESG.

Précisions méthodologiques par indicateur

Part des nouveaux investissements dans des sociétés rentables ayant un outil de partage des résultats	Le ratio porte sur les sociétés françaises nouvellement investies et rentables sur l'exercice précédent (bénéfice net fiscal positif). Les sociétés bénéficiant d'un réinvestissement ne sont pas prises en compte dans le calcul du ratio. Les sociétés ayant 12 mois après l'investissement pour mettre en place un outil de partage des résultats, l'indicateur reporté en année N porte sur les nouveaux investissements réalisés entre juillet N-2 et juin N-1 (la charte de partage de la valeur ayant été signée en juillet 2023).
Nb d'entreprises en portefeuille ayant mis en place un dispositif de partage de la plus-value	Les dispositifs de partage de la plus-value pris en compte sont tous les mécanismes permettant à des salariés de devenir actionnaires dès lors qu'ils concernent plus de 5% des collaborateurs de l'entreprise, hors dirigeants mandataires sociaux - par exemple : attributions gratuites d'actions (AGA), BSPCE, dispositifs d'actionnariat salarié type FCPE ou sociétés de salariés ou autre dispositif d'actionnariat salarié et accord sur le partage de la plus-value à la sortie tel que mis en place par la loi PACTE en France.
Part des sociétés en portefeuille dont le siège social est en régions hors Ile de France	L'indicateur est calculé en tenant compte de l'ensemble des sociétés françaises non cotées du portefeuille à fin 2025. La région est attribuée en fonction de la localisation du principal site opérationnel de la société.
Part des investissements éligibles contribuant à la neutralité carbone	Les investissements éligibles comprennent : • Toutes les sociétés exerçant dans le secteur des combustibles fossiles, quel que soit le pourcentage de détention. • Le sociétés pour lesquels les fonds gérés par les sociétés de gestion du groupe détiennent plus de 25 % du capital. • Pour les autres sociétés où notre capacité d'influence est limitée (< 25 % de détention du capital), seules les sociétés de plus de 10 M€ de chiffres d'affaires et 50 salariés sont prises en compte. Les sociétés qui « contribuent à la neutralité carbone » sont les sociétés : • « En transition » : engagées dans une trajectoire de décarbonation (cibles et plans d'action définis) à court ou moyen terme • « Alignée net zero » : dont la réduction des émissions de GES suit la trajectoire définie • « Solutions climat » : dont les activités sont nécessaires à la transition de l'économie vers le net zero.
Note de maturité climat du portefeuille	En fonction de la réponse au questionnaire annuel, un niveau de maturité de 1 à 5 et une note sont associées à chaque participation dans le périmètre des investissements éligibles (voir ci-dessus).
Part des femmes siégeant au comité de direction de nos participations	Pour cet indicateur, les sociétés qui n'ont pas de comité de direction (seulement un directeur) ne sont pas comptabilisés dans le ratio ni dans le taux de couverture. Le ratio est calculé par moyenne arithmétique sur l'ensemble des sociétés ayant un comité exécutif ou de direction.
Part des femmes au sein des Conseils d'administration / Conseils de surveillance ou Comités stratégiques	Pour cet indicateur, les sociétés qui n'ont pas d'organe de supervision type Conseil de surveillance, Conseil d'administration ou Comité stratégique ne sont pas comptabilisés dans le ratio, ni dans le taux de couverture. Le ratio est calculé par moyenne arithmétique sur l'ensemble des sociétés ayant un Comité stratégique, un Conseil d'administration ou un Conseil de surveillance.
Part des femmes cadres	Cette donnée est reportée sur base déclarative par les entreprises en portefeuille.
Part des sociétés dirigées par une femme	Sont pris en compte les femmes Directrices générales ou Présidentes de la société.

AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

TURENNE GROUPE

9 Rue de Téhéran
75008 PARIS

Périmètre de la vérification

Turenne Groupe
01.01.2024 au 31.12.2025

Organisme de vérification

Le Cabinet de Saint Front est un organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité Cofrac Validation Vérification, n°3-1860 rév. 2 (liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr)
Nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité s'est fixée sur le périmètre de vérification précisé ci-dessus et joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce et de notre programme SAM REV11_06-11-2025.

Objectifs sociaux et environnementaux

- OS n°1 : Promouvoir le partage de la création de valeur financière auprès du plus grand nombre de collaborateurs
OS n°2 : Soutenir la création et le développement de centres de décisions dans les régions
OS n°3 : Accompagner nos participations dans leur transition environnementale
OS n°4 : Favoriser la diversité et la parité notamment dans les organes de gouvernance

Conclusions

Présentation de l'intervention

Le présent avis de vérification expose nos conclusions quant au respect, par Turenne Groupe, des objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts. Cette deuxième vérification intervient 3 ans après l'adoption de la qualité de société à mission en 2023.
La raison d'être de Turenne Groupe — « Accompagner le développement d'entreprises créatrices de valeur en investissant de façon professionnelle et responsable » — se décline au travers de quatre objectifs statutaires portant sur le partage de la création de valeur, l'ancrage territorial des centres de décision, la transition environnementale des participations et la diversité / parité dans la gouvernance.
Les éléments revus montrent une mission étroitement liée à l'activité d'investisseur de proximité.
Nos interlocuteurs se sont mobilisés tout au long de la mission. Les entretiens et diligences ont permis d'apprécier à la fois la cohérence du modèle de mission, l'exécution opérationnelle et les résultats obtenus, le rôle du Comité de mission, la perception des parties prenantes et la robustesse du reporting.

Conformité réglementaire

Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société
- le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société
- le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission
- la composition du comité de mission/la présence d'un responsable de mission
- les conclusions favorables du comité de mission sur la pertinence des objectifs
- la possibilité de vérifier l'exécution des objectifs

Par conséquent, Turenne Groupe respecte chacune des conditions de l'article L 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission.

Conclusions sur le respect des objectifs sociaux et environnementaux

Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification, l'avis suivant sur l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux :

N°OS	Résultats ¹	Moyens ²	Atteinte ³	Conclusion
1	Oui	Oui	Oui	Objectif statutaire respecté
2	Oui	Oui	Oui	Objectif statutaire respecté
3	Oui	Oui	Oui	Objectif statutaire respecté
4	Oui	Oui	Oui	Objectif statutaire respecté

Les conclusions présentées ci-dessus s'appuient sur l'arbre de décision de la Communauté des Entreprises à Mission présenté dans le guide méthodologique Vers une vérification OTI contribuant au progrès de la société à mission publié en janvier 2024.
1 la colonne « Résultats » présente nos conclusions à la question « L'entité a-t-elle déterminé des indicateurs (quantitatifs/ qualitatifs) vérifiables à atteindre pour l'objectif statutaire (le cas échéant opérationnel) et pertinents selon le comité de mission ? » de l'arbre de décision
2 la colonne « Moyens » présente nos conclusions à la question « L'entité a-t-elle mobilisé des moyens adéquats et cohérents avec ses objectifs et ses ressources ? » de l'arbre de décision
3 la colonne « Atteinte » présente nos conclusions à la question « Tous les résultats sont-ils atteints ? » de l'arbre de décision

Par conséquent, Turenne Groupe respecte les objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnés pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Commentaires transverses

Au-delà des éléments synthétiques présentés ci-dessus il nous apparaît important pour le lecteur de souligner les points forts suivants :

- La mission de Turenne est pleinement en lien avec le métier d'investisseur et couvre des leviers concrets de création de valeur financière et extra-financière au sein du portefeuille, ce qui soutient la cohérence entre mission, activité et stratégie du Groupe.
- Les objectifs opérationnels sont explicites, mesurables et suivis dans le temps, avec des jalons annuels et un horizon 2030 permettant de piloter la progression.
- Le Groupe a renforcé sa capacité d'exécution, en particulier par la structuration de la direction ESG, l'utilisation d'outils de reporting dédiés et l'animation d'actions d'accompagnement auprès des participations.
- Les résultats 2025 traduisent une dynamique de progrès tangible sur plusieurs objectifs clés : diffusion des mécanismes de partage de la valeur, ancrage territorial fort, amélioration de la maturité climat et progression de certains indicateurs de diversité.

Sans remettre en cause les conclusions exprimées ci-dessus, nous formulons les constats suivants :

- Nous invitons Turenne Groupe à conserver, voire à hausser, le niveau d'ambition de certains objectifs statutaires, en s'appuyant sur ses parties prenantes, son Comité de mission et une feuille de route formalisée visant ses objectifs opérationnels à 2030.
- A l'instar de la refonte de l'objectif statutaire n°3, il pourrait être envisagé d'affiner les moyens d'actions et les leviers de Turenne Groupe pour soit maximiser l'efficacité desdits leviers, soit être moins dépendants du caractère minoritaire de la prise de participation.
- La concision du Rapport de mission, inséré dans le Rapport ESG Turenne Engagé pour Demain, ne permet pas de contextualiser les objectifs opérationnels et les résultats obtenus, ce qui valorise modérément l'ensemble des actions menées et les intentions concrétisées.
- A l'instar de l'avis de vérification établi en 2024, nous invitons Turenne Groupe à positionner son Président comme membre invité du Comité de mission et non comme membre à part entière.

Commentaires relatifs aux différents objectifs sociaux et environnementaux

Objectif statutaire 1

L'objectif, structurant et différenciant, nous apparaît comme réellement ancré dans la stratégie d'investissement et porté par des actions concrètes directement portées par les investisseurs.

Objectif statutaire 2

Cet objectif apparaît comme l'un des plus robustes et différenciants du modèle de mission de Turenne. L'enrichissement futur d'indicateurs d'impact, notamment relatifs à l'emploi ou au développement économique local, pourrait encore renforcer la démonstration d'utilité.

Objectif statutaire 3

La trajectoire climat, appuyée sur des référentiels reconnus, nous paraît mieux structurée qu'auparavant. Dans un contexte économique exigeant, la démonstration du retour sur investissement des actions de décarbonation et la poursuite de l'accompagnement différencié des participations resteront clés. Nous encourageons Turenne Groupe à développer, potentiellement avec ses co-investisseurs, ses leviers dans les participations pour les engager vers la décarbonation et la limitation de leur dépendance aux énergies fossiles.

Objectif statutaire 4

L'ambition est clairement énoncée et les résultats sont en progression. Cet objectif semble être le plus assujéti aux choix de gestion et de management des participations. Son pilotage nécessite certainement une attention particulière, en identifiant précisément les leviers mobilisables par Turenne Groupe et en les déployant d'ici 2030. Nous apportons notre soutien à Turenne Groupe dans l'orientation des participations vers des organes de gouvernance renforcés par la mixité et la parité H/F.

Présentation des travaux

Préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lequel s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations portant sur les objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps. Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant au rapport de mission.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité de désigner un comité de mission ou un référent de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce. Ce rapport est joint au rapport de gestion.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission. N'ayant pas été impliqués dans la préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous sommes en mesure de formuler une conclusion indépendante d'assurance modérée sur ladite information.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce et de la norme ISO 17029.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables. Nous appliquons le programme SAM REV11_06-11-2025.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives. Les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux. Nos travaux ont porté sur :

- l'analyse du modèle de mission (contenant la raison d'être de l'entité précisée dans ses statuts, les objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, la déclinaison de ces objectifs en résultats et le cas échéant, les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi)
- la revue de l'adéquation des moyens
- la revue de l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts.

Concernant l'analyse du modèle de mission :

- Nous avons vérifié la présence dans les statuts de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux, la présence de la mention de la qualité de société à mission sur le kbis ;
- Nous avons vérifié la présence d'un salarié dans le comité de mission ou d'un salarié référent de mission ;
- Nous avons fait une relecture critique du rapport de mission et collecté différents documents relatifs à la mission ;
- Nous avons revu la cohérence du modèle de mission (cohérence entre la raison d'être, les objectifs sociaux et environnementaux, les résultats et le cas échéant les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi) ;
- Nous avons apprécié la cohérence entre le modèle de mission et l'activité de la société au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- Nous avons interrogé l'organe en charge de la gestion de la société sur la mise en place de la qualité de société mission et la manière dont la société exécute son ou ses objectifs sociaux et environnementaux.

Concernant l'adéquation des moyens :

- Nous nous sommes enquis de l'existence d'actions menées et de moyens affectés à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ;

Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie de ces moyens et actions puis réalisé, le cas échéant des tests sur la cohérence des évolutions et des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves ;

- Nous avons interrogé des parties prenantes sur les actions menées et les moyens affectés au regard de l'évolution des affaires sur la période.

Concernant l'atteinte des objectifs :

- Nous nous sommes enquis de l'existence de mesures des résultats (données historiques qualitatives ou quantitatives sous forme d'objectifs opérationnels et/ou d'indicateurs clés de suivi) atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental ;
- Nous avons revu les procédures de mesure de ces résultats (procédures de collecte, de compilation, d'élaboration, de traitement et de contrôle) et le périmètre de ces résultats ;
- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie des résultats (qualitatifs et quantitatifs). Pour les résultats quantitatifs, nous avons réalisé des tests sur la cohérence des évolutions et, le cas échéant, des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves.
- Nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission ou du référent de mission.

Nous nous sommes enquis de l'analyse dans le rapport de mission, des résultats atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification au regard de leurs trajectoires attendues.

– Nous avons corroboré ces informations collectées avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts sur l'entité.

– Nous avons vérifié la bonne atteinte des résultats à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental et le cas échéant, l'existence de circonstances extérieures à la société ayant affecté le respect de ces objectifs.

Les procédures mises en oeuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Toulouse, le 11/06/2026

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT
3 rue Brindejonc des Moulinais - 31500 TOULOUSE

Pauline de Saint Front
Présidente



Turenne

GROUPE

NOS BUREAUX

Paris

9 rue de Téhéran
75008 Paris

Lille

12 Place Saint Hubert
59800 Lille

Lyon

55 rue de la République
69002 Lyon

Marseille

19 rue Roux de Brignoles
13006 Marseille

Nice

Les portes de l'Arénas – bâtiment C
455 promenade des anglais
06200 Nice

Bordeaux

2 cours du 30 juillet
33064 Bordeaux Cedex

Nantes

20 rue Copernic
44000 Nantes

Montpellier

621 Rue Georges Méliès
CA Center
34 000 Montpellier

9 rue de Téhéran 75008 Paris
01 53 43 03 03
contact@turennecapital.com

www.turennecapital.com

NOS SOCIÉTÉS DE GESTION

Turenne Capital Partenaires

9 rue de Téhéran - 75008 Paris
01 53 43 03 03 - contact@turennecapital.com
www.turennecapital.com

Nord Capital Partenaires

12 Place Saint Hubert - 59800 Lille
03 61 58 26 00 - secretariat@nordcapital.fr
www.nordcapital.fr

Innovacom

9 rue de Téhéran - 75008 Paris
01 44 04 15 00 - info@innovacom.com
www.innovacom.com

Connect Pro

19 rue Roux de Brignoles 13006 Marseille
04 91 17 01 87 - contact@connect-pro.fr
www.connect-pro.fr